

## LE POINT

Le dossier de la rénovation de la RD 562 par le Département continue d'avancer, dans la durée et dans la difficulté. Vous avez peut-être entendu dire que ces difficultés étaient spécialement imputables à Callian, comme si nous étions résolus à bloquer ce dossier. Comme les riverains le savent bien, ce n'est pas le cas : il s'agit pour nous de bien évaluer les conséquences (en termes de budget, de paysage, d'aménagement du territoire) de ce projet, tant ses conséquences sont importantes, et, souvent, peu prises en compte.

Le Département articule ses travaux autour d'un principe, qui vise à l'amélioration de la sécurité : il ne veut **plus d'accès directs sur la route**. Depuis le début de ce dossier, la grande question est de savoir comment on peut, concrètement, appliquer ce principe. Il faut bien, en effet, que commerces et riverains puissent encore accéder chez eux. Il s'agit donc de les desservir. Au départ, le Département proposait, de part et d'autre de la route, au nord comme au sud, des contre-allées à notre charge. C'était doublement inacceptable : et du point de vue budgétaire (pourquoi nous faire assumer les conséquences d'un projet qui ne vient pas de la commune ?) et du point de vue paysager (on sait bien ce qui finit par se faire, tôt ou tard, autour des routes, dès qu'on les construit). C'est là que nous en étions il y a un an.

Les choses ont heureusement évolué depuis : le Département a appointé un paysagiste (l'atelier Clarac, pour ne pas le nommer) pour mieux prendre en compte la spécificité de notre cas. C'est que, contrairement à d'autres communes, nous n'avons pas l'intention d'exploiter ce projet pour bétonner la plaine à tout va : elle l'est déjà bien assez. Le développement est certes nécessaire, mais la logique implicite qui sous-tend la rénovation de la route (transformer la plaine du pays de Fayence en un centre commercial bas de gamme livré à la concurrence sauvage) nous paraît excessive. Restreindre les accès à la route, oui ; développer les activités (intelligemment) dans la plaine, oui ; massacrer cette plaine ou ce qu'il en reste, non.

On n'a pourtant pas craint, ici ou là, d'assimiler ce souci d'aménagement à une volonté de geler la plaine, ou à une indifférence à la sécurité : c'est un peu lâche, et c'est trop facile. Autant vous le dire franchement : il y a des jours où **je me demande jusqu'à quel point le souci de la sécurité n'est pas la noble parure d'une obsession moins noble et moins désintéressée : commencer à faire sortir de terre, toujours et encore, de nouveaux centres commerciaux**, et se servir de ce soi-disant soutien au secteur du bâtiment à des fins électorales prochaines. Callian est pris entre le marteau et l'enclume : si nous chipotons sur la route, nous devenons responsables des accidents de voiture (pourquoi à ce propos, le Département, si pressé d'améliorer la sécurité, ne commence-t-il pas par élargir le pont de la barrière à Montauroux ? qu'est-ce qui s'y oppose ?) ; si nous acceptons ce projet, nous y mobilisons cinq ans de budget, pour aboutir nous aussi là où, en votant pour nous, vous nous avez demandé de ne pas aller : à l'urbanisation complète du pourtour de la route.

## RENOVATION de la RD 562

Il est bien évident que ce chantage est insupportable.

Comment en sortir ? En négociant. Pour chaque secteur de la route, nous allons faire des contre-propositions étudiées et pondérées. Ces contre-propositions viendront de **vous** : la méthode que j'ai adoptée dans ce dossier consiste à élaborer avec les riverains le tracé des « barreaux » nécessaires au désenclavement de chacun. La mise en œuvre de cette méthode a déjà commencé : pour le secteur de l'est du chemin des Granges, une première réunion de quartier a eu lieu, en présence de tous les riverains, et elle a permis de formuler une solution qui est venue des intéressés eux-mêmes. Cette méthode sera reproduite pour tous les quartiers, dans les semaines qui viennent.

J'attache à cette façon de procéder une très grande importance : il ne s'agit pas d'imposer d'en haut une solution toute prête qu'il faudrait « faire avaler » aux victimes. Il s'agit au contraire de soumettre les objectifs aux riverains eux-mêmes, et c'est du dialogue que viennent les solutions et l'articulation des intérêts privés, comme cela a d'ailleurs été le cas lors de la première réunion. Cette méthode symbolise nos pratiques en matière de démocratie locale : ce sont d'abord et avant tout les intéressés qui décident, ensemble, de leur sort.

Je compte sur vous, dans chacun des quartiers où je mènerai ce dossier, les Vendredis soir d'avril, de mai ou de juin, pour vous associer de cette façon au destin commun : autour du chemin des Granges et du carrefour Jean-Paul, c'est à nous tous, ensemble, qu'il appartient de trouver le juste équilibre entre le développement économique et la préservation de notre paysage et de notre qualité de vie : est-on contre le commerce quand on veut protéger le paysage et éviter la surenchère ? Il s'agit au contraire de ne construire que des centres qui ne seront pas en friche dans cinq ans. L'amélioration de la sécurité sur cette route est bien évidemment une nécessité : mais il n'est pas question d'accepter que la logique de la sécurité en recouvre insidieusement une autre, une logique de bétonnage avide à courte vue.

Cette plaine est la vôtre : vous me dites tous, lorsque je vous rencontre, que son évolution vous désespère. Il y a moyen de faire autrement, il n'y a pas, en matière de développement économique, que le modèle de nos voisins. Mais ce n'est qu'avec vous, avec votre aide, que je trouverai le moyen de faire valoir une alternative crédible à la course de vitesse du hard discount.

François CAVALLIER, Maire de Callian